

A cette séance la norme
nous !!



c'est

Le cinéma est la première sortie culturelle des familles. Pourtant certaines personnes en sont encore exclues parce qu'elles sont autistes, polyhandicapées ou atteintes de troubles du comportement. Aux yeux des autres elles ont le tort d'exprimer leurs émotions par des paroles ou des mouvements inattendus.

Il n'est pas rare que ces personnes et leurs familles subissent le regard et les paroles désagréables des autres spectateurs.... Au point de quitter la salle et de ne jamais oser y revenir.



Parrainée par Sandrine Bonnaire, **Ciné-ma différence** est une initiative nationale, jusqu'alors inconnue en Gironde, qui rend accessible le cinéma à ces personnes. Lors de ces séances **Ciné-ma différence**, chacun est le bienvenu et des bénévoles facilement identifiables sont là pour accueillir, informer et aider tous les spectateurs.

Le cinéma Lux de CADILLAC, géré par l'association **Le Paradis**, soutenu par la municipalité et la CDC Les Coteaux de Garonne, est fier de vous proposer, début 2016, toutes les six semaines environ, ces séances le week-end à des horaires communs et avec le public habituel, en situation de handicap et non handicapé.

Quelques aménagements permettent d'assurer la bonne humeur de ses séances :

- => l'accueil et l'information du public par des bénévoles
- => le son abaissé et la lumière éteinte après le démarrage du film
- => une courte intervention avant le démarrage du film pour donner les règles du jeu
- => la liberté à chacun d'exprimer ses émotions sans craindre la réprobation de l'autre

Et ça marche !

L'accueil et l'information permettent enfin aux personnes handicapées d'accéder au plaisir d'une pratique culturelle ordinaire et de se familiariser en douceur aux règles d'une salle de cinéma. Les parents, les frères et sœurs, les accompagnants détendus, peuvent profiter du film sans se sentir mal à l'aise. Les spectateurs sans handicap prennent conscience que le partage d'une pratique culturelle est possible.

Ciné-ma différence en pratique :

- ~ Les séances commenceront au début de l'année 2016, le week-end, en début d'après midi
- ~ Le film projeté sera indiqué sur les programmes papier du cinéma Lux et sur les sites internet : www.cinemadifference.com et www.cinelux.fr
- ~ Les séances sont proposées pour tous au tarif réduit



Le cinéma Lux
6 place de la Libération
33410 CADILLAC

05 56 62 13 13

Coordination : Madeleine Bova 06 31 13 49 46

